

Aujourd'hui Lequinzième jour
d'Avril de l'an de notre Seigneur, Milz
huit cent quinze et la trentième année de
L'indépendance des Etats Unis d'Amérique

Par Devant nous Alexandre
Chastin Jucmens Commissaire Juge de Paix
pour la Paroisse St Jacques Comté de Acadie
Etat de la Louisiane y Résidant, fut
Personnellement comparu Le Sieur Victor
Brusse Propriétaire et Résidant dans le
dit Etat qui nous auroit dit et Déclaré, qu'il
avoit vendu Vêtu et transporté Comme le
fait il l'en a Vêtu et transporté les apriant
et pour toujours Par cette Présente aux
Sieurs St J. Roman Propriétaires dans
cette dite Paroisse et St Jacques y Résidant, ces
Présents et Déclarant, en présence de Lemons
Sousigné, accepter Pour eux leurs héritiers
et ayants causes, tous les Droits de propriétés
du dit Sieur le Vendeur Sur un Nègre nommé
Guimus âgé d'environ Vingt ans de Nation
Anglais. - La Dite Vente ainsi faite pour
Prix la Somme de quatre Cent Pristres
Comptant Lesquels ont été Comptés hors de
Vue de nous Juge et as Dits. - Déclarant ledit
Sieur le Vendeur, ne Garantir aux dits Sieurs

②

acquereurs, que les Malades Perues Par la
Loi se nom Les Dices Redhibitoires Declarant
ledit leur vendeur Garantir le dit negre de
toutes Hypothèques et D'irictions, Comme
le Conste le dit leur le Vendeur Par la
Parole D'honneur qui donne aux lieux
acquereurs qui l'acceptent en Presence de
Temoins pour effet de Droit, et lesquels
Declarant être en Possession du dit Negre
pour en Servir Comme de chose a eux
appartenant, après avoir Vue et Visité
et en être Comptant et Satisfait, Promettant
&c. Renoncant &c. au Obliguer &c.
Donc acte; et après Lecture faite
avons Requis les Parties et les Temoins
de signer avec nous Juge Sus Ditz -

Fait et Passé Les Jours mois
et ans que d'autre Part O de St Jacques
L. G. Roman Victor Bruske, Martin
Duboury temoin, marquis ordinaire de
Louis Jargon - Alex Chapu J. P.

Pour Copie Conforme a l'original
du Registre Cote A 4° 36 -

Alex Chapu J. P.

Yante de Guinée
provenant de
G. Brulé



-9.000